



Report des épreuves de spécialités, la PEEP aux côtés des lycéens

Paris, lundi 24 janvier 2022

La PEEP était auditionnée ce jour par le ministère de l'Éducation nationale pour porter la voix des parents de lycéens adhérents à la PEEP.

En amont, la Fédération avait interrogé les adhérents concernés sur le report des épreuves des enseignements de spécialités. Ayant à l'esprit les échéances de Parcoursup, les familles soutiennent le maintien de ces épreuves au mois de mars, mais en préconisant des aménagements.

Ces adaptations pourraient se traduire pour les lycéens par la possibilité de faire un choix parmi plusieurs sujets couvrant l'intégralité du programme et de bénéficier d'un accompagnement renforcé.

La PEEP est une nouvelle fois aux côtés des familles et soutient la position des lycéens qui se sont déjà exprimés en ce sens auprès du ministre.

Nous devons garder à l'esprit l'intérêt des élèves, les soutenir en évitant d'ajouter tout stress et pression inutile à une génération qui a besoin de retrouver de la stabilité dans la lisibilité de son parcours.